

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE  
SCRABBLE (R) FRANCOPHONE**

**ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2024**

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de ventes, de tournois et de cotisations dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux montants des ventes de produits, des tournois et des cotisations comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 et de l'actif net au 31 mars 2024, au 31 mars 2023 et au 1 avril 2022. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

## Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Groupe RDL Drummondville SENCRL<sup>1</sup>*

Drummondville  
Le 30 mai 2024

---

<sup>1</sup> Par Marie-France Lambert, CPA auditrice

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Résultats**

Pour l'exercice clos le 31 mars

**2024****2023**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>PRODUITS</b> (annexe A)	<b>506 376 \$</b>	<b>420 109 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
Stocks au début	<b>2 847</b>	4 530
Achats	<b>74 426</b>	12 517
Stocks à la fin	<b>(13 422)</b>	(2 847)
Salaires et charges sociales	<b>145 037</b>	92 638
Aide aux clubs	-	300
Assurances	<b>3 023</b>	2 042
Bourses et commissions	<b>44 691</b>	45 206
Communications	<b>4 814</b>	2 686
Dépenses des tournois	<b>57 717</b>	63 576
Formation	-	5 450
Fournitures de bureau	<b>34 008</b>	24 386
Frais bancaires	<b>5 618</b>	943
Frais de déplacements	<b>26 925</b>	22 657
Frais de réunions	<b>2 745</b>	1 946
Location de salles	<b>19 117</b>	9 942
Publicité et promotion	<b>29 513</b>	1 074
Représentation	<b>3 802</b>	19 674
Services professionnels	<b>142 646</b>	27 437
Autres	<b>4 202</b>	2 452
	<b>587 709</b>	336 609
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(81 333) \$</b>	<b>83 500 \$</b>

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Évolution de l'actif net****Pour l'exercice clos le 31 mars**

	<b>Affectation s internes (note 3)</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2024 Total</b>	<b>2023 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>413 777 \$</b>	<b>155 999 \$</b>	<b>569 776 \$</b>	<b>486 276 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(128 308)</b>	<b>46 975</b>	<b>(81 333)</b>	<b>83 500</b>
Affectations internes (note 3)	<b>75 615</b>	<b>(75 615)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>361 084 \$</b>	<b>127 359 \$</b>	<b>488 443 \$</b>	<b>569 776 \$</b>

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Situation financière****Au 31 mars****2024****2023****ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Trésorerie	<b>322 928 \$</b>	458 209 \$
Débiteurs (note 4)	<b>9 549</b>	11 836
Apports	<b>58 213</b>	52 700
Stocks	<b>13 422</b>	2 847
Frais payés d'avance	<b>16 669</b>	7 355
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	<b>30 072</b>	-

**450 853** 532 947**PLACEMENTS (note 6)****90 073** 120 145**540 926 \$** 653 092 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 7)	<b>51 515 \$</b>	39 976 \$
Dépôts sur prêts de matériel	<b>968</b>	840
Apports reportés (note 8)	-	12 500
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	-	30 000

**52 483** 83 316**ACTIF NET****ACTIF NET AFFECTÉ** 361 084 413 777**ACTIF NET NON AFFECTÉ** 127 359 155 999**488 443** 569 776**540 926 \$** 653 092 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Flux de trésorerie****Pour l'exercice clos le 31 mars****2024****2023****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(81 333) \$</b>	83 500 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	<b>(2 391)</b>	1 868
Stocks	<b>(10 575)</b>	1 683
Apports	<b>(835)</b>	(3 928)
Frais payés d'avance	<b>(9 314)</b>	-
Créditeurs	<b>11 539</b>	7 342
Dépôts sur prêts de matériel	<b>128</b>	100
Apports reportés	<b>(12 500)</b>	10 469
	<b>(105 281)</b>	101 034

**ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT**

Acquisition de placements	-	(120 145)
---------------------------	---	-----------

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

Remboursement de la dette à long terme	<b>(30 000)</b>	-
--	-----------------	---

<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(135 281)</b>	(19 111)
------------------------------------	------------------	----------

<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>458 209</b>	477 320
----------------------------	----------------	---------

<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>322 928 \$</b>	458 209 \$
----------------------------	-------------------	------------

**1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif ayant pour mission de développer la pratique du Scrabble® francophone au Québec, d'encadrer, d'organiser et de tenir des activités à caractère compétitif ou amical relativement à la pratique du jeu de Scrabble® ainsi que d'offrir des biens et services de toute nature en relation avec les objectifs de l'organisme.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des apports à recevoir et la dépréciation des actifs.

**Constatation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Cotisations**

Les produits provenant des cotisations sont constatés dans la période couverte par ces produits et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.

**Autres produits**

Les revenus provenant de ventes de produits, homologation de clubs, redevances spéciales SIMM, ainsi que les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les biens ont été livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de championnats du monde et tournois sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des comptes clients, des dépôts à terme et des apports.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et des dépôts sur prêts de matériel.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

#### **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Notes complémentaires****Au 31 mars 2024****3. AFFECTATIONS INTERNES**

	<b>Solde au début</b>	<b>Utilisations</b>	<b>Affectations (désaffectations)</b>	<b>Solde à la fin</b>
Fonds équipe nationale jeunes et Scrabble scolaire	20 697 \$	- \$	(1 446) \$	19 251 \$
Fonds du championnat du Québec	13 117	(14 199)	3 518	2 436
Fonds de réserve Placements Sports et Loisirs	99 493	-	(99 493)	-
Fonds Bédard-Mercier	80 600	-	(51 663)	28 937
Fonds de l'équipe nationale	5 333	(3 141)	14 111	16 303
Championnat du monde 2025	2 537	-	13 620	16 157
Sites web	60 000	(76 466)	76 466	60 000
Promotion	82 000	(31 421)	27 421	78 000
Développement	50 000	(3 081)	93 081	140 000
	<b>413 777 \$</b>	<b>(128 308) \$</b>	<b>75 615 \$</b>	<b>361 084 \$</b>

L'organisme a décidé de combiner les affectations « Site et campagne de promotion » avec « Promotion » dont les soldes au 31 mars 2023 étaient respectivement de 22 000 \$ et 60 000 \$ pour former l'affectation « Promotion » avec un solde au début de 82 000 \$.

L'organisme a renommé l'affectation « Capsules web » pour « Développement ».

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**4. DÉBITEURS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Comptes clients	<b>4 719 \$</b>	8 052 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	<b>4 830</b>	3 784
	<b>9 549 \$</b>	<b>11 836 \$</b>

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2024

### 5. FONDS DE DOTATION

L'organisme a souscrit au cours de l'exercice 2021 au programme Placements Sports et Loisirs lui permettant de recevoir une subvention de contrepartie versée par le Regroupement Loisir et Sport du Québec.

Dans le cadre du Programme, une partie des sommes versées à l'organisme est détenue dans un Fonds de dotation pour un minimum de dix ans. Après ce délai, l'organisme pourra avoir accès à ces fonds.

À sa discrétion, l'organisme pourra recevoir annuellement les revenus découlant du capital. Au 31 mars 2024, les sommes qui sont investies auprès de Desjardins Gestion de Patrimoine sont de 72 560 \$. À la même date, ces sommes investies nettes du rendement et des frais de gestion sont de 74 482 \$ (juste valeur marchande de 76 898 \$).

	2024	2023	2022	2021	Total
<b>Sommes conservées par Desjardins Gestion de Patrimoine</b>					
Subvention du Programme Placements Sports et Loisirs - Mesure Covid 19 - 10 ans	- \$	- \$	- \$	13 592 \$	13 592 \$
Subvention du Programme Placements Sports et Loisirs - Appariement supplémentaire - 10 ans	-	-	8 029	-	8 029
Subvention du Programme Placements Sports et Loisirs - 10 ans	17 751	10 603	20 736	-	49 090
Distributions réinvesties	1 213	636	-	-	1 849
	<b>18 964 \$</b>	<b>11 239 \$</b>	<b>28 765 \$</b>	<b>13 592 \$</b>	<b>72 560 \$</b>

Ce tableau inclut ni le rendement ni les frais de gestion cumulatifs depuis l'investissement initial.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Notes complémentaires****Au 31 mars 2024****6. PLACEMENTS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Dépôts à terme, portant intérêts à des taux variant de 3,25 % à 4,02 %, échéant de décembre 2024 à octobre 2027	<b>120 145 \$</b>	120 145 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>(30 072)</b>	-
	<b>90 073 \$</b>	120 145 \$

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Comptes fournisseurs	<b>20 563 \$</b>	11 500 \$
Salaires et vacances	<b>8 686</b>	7 144
Retenues à la source et charges sociales	<b>1 757</b>	684
Produits reportés	<b>20 509</b>	20 648
	<b>51 515 \$</b>	39 976 \$

**8. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde au début	<b>12 500 \$</b>	2 031 \$
Plus : Montant reçu	-	59 410
	<b>12 500</b>	61 441
Moins : Montant constaté à titre de produits	<b>12 500</b>	48 941
Solde à la fin	<b>- \$</b>	12 500 \$

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2024

---

### 9. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Emprunt de 40 000 \$, déduction faite d'une aide gouvernementale de 10 000 \$ assortie de certaines conditions, échu au cours de l'exercice	- \$	30 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	(30 000)
	- \$	- \$

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créanciers.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux apports.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Au 31 mars 2024, l'organisme n'a aucune concentration de crédit.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de prix autre.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

**11. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE (R) FRANCOPHONE****Renseignements complémentaires****Pour l'exercice clos le 31 mars****2024****2023****ANNEXE A - PRODUITS**

Subvention pour projet spécial	<b>22 500 \$</b>	22 500 \$
Subvention du Ministère de l'Éducation du Québec	<b>205 329</b>	190 804
Cotisations	<b>39 558</b>	41 620
Dons	<b>19 476</b>	16 334
Homologation de clubs	<b>17 107</b>	8 040
Intérêts	<b>6 721</b>	3 852
Redevances spéciales SIMM	-	715
Tournois	<b>85 317</b>	109 459
Ventes de produits	<b>89 373</b>	19 429
Autres	<b>20 995</b>	7 356
	<b>506 376 \$</b>	420 109 \$